



direction  
départementale  
des territoires  
et de la mer  
**Aude**

**MOTIFS DE LA DÉCISION RELATIVE AU PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF A  
L'OUVERTURE ET A LA CLÔTURE DE LA CHASSE POUR LA CAMPAGNE 2016-2017**

(Les motifs de la décision sont à la disposition du public pendant une durée de trois mois  
à compter de sa publication)

Service  
Urbanisme  
Environnement du  
Développement du  
Territoire

CONSIDÉRANT que la date d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée au deuxième dimanche de septembre et la date de clôture au dernier jour de février par l'article R.424-7 du code de l'environnement ;

Unité :  
FORET  
BIODIVERSITE

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du 15 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'en application du code de l'environnement le public a été régulièrement consulté du 18 avril au 8 mai 2016 inclus ;

CONSIDÉRANT que les observations du public ne sont pas de nature à justifier une modification du projet d'arrêté ;

**Il s'avère justifié d'arrêter les dates d'ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2016-2017.**

**horaires d'ouverture :**  
8 h. 30 – 12 heures  
14 heures – 16 h.30 -  
16 heures le vendredi

**adresse:**  
105 boulevard Barbès  
CS 40001  
11838 CARCASSONNE Cedex

**téléphone :**  
0468103100

**courriel :**  
ddtm11@aude.gouv.fr